

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 29 février 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 888 888-3863](tel:18888883863), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds d'obligations de première qualité 2026 CIBC (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 29 février 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds, depuis sa création le 29 janvier 2024, a augmenté pour passer à 38 649 \$ au 29 février 2024.

La courbe de rendement au Canada, définie comme l'écart entre le rendement des obligations à deux ans et à 30 ans, a continué à s'inverser au cours de la période, les taux d'intérêt à court terme demeurant plus élevés que ceux à long terme. Les obligations de sociétés ont mieux fait, les écarts de taux (la différence entre le rendement des titres qui ont des échéances similaires, mais qui diffèrent sur le plan de la qualité du crédit) ayant continué à se resserrer. Ce scénario reflète la solide demande d'actifs plus risqués, l'offre considérablement moins importante d'obligations nouvellement émises et l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité et des données fondamentales des titres de créance.

Le maintien d'une pondération maximale dans les obligations de sociétés et d'une pondération minimale en trésorerie a contribué au rendement du Fonds, ces pondérations ayant fait augmenter le rendement à l'échéance du portefeuille. Parmi les moteurs du rendement du Fonds, mentionnons les positions dans une obligation de la Compagnie Crédit Ford du Canada (2,96 %, 2026/09/16) et une obligation de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (1,96 %, 2031/04/21). Les deux obligations se négocient à escompte et figurent parmi les titres en portefeuille du Fonds qui ont le mieux fait.

Le conseiller en valeurs a ajouté une position dans une obligation de la Banque Royale du Canada (2,14 %, 2031/11/03) au Fonds et a accru cette position à plusieurs reprises au cours de la période. Cette obligation se négocie également à escompte et offre un rendement élevé. À la fin de la période, il s'agissait de la plus importante position

du Fonds. La note de crédit de l'obligation aide le Fonds à maintenir sa qualité de crédit au-dessus du minimum requis.

Événements récents

Le 29 janvier 2024, les parts des séries A, F, S et O du Fonds ont été mises en vente.

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement aux séries de parts du Fonds (à l'exception des parts de série O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais

réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI comme Placements CIBC inc. (désignée *Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces

types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en

valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 29 février 2024.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série A

Date de début des activités : 29 janvier 2024

	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,02 \$
Total des charges	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,04 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,01 \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	0,01 \$
Actif net à la fin de la période	10,01 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	26 772 \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 675 126
Ratio des frais de gestion⁵	0,52 [*] %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,52 [*] %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 [*] %
Taux de rotation du portefeuille⁸	0,00 %
Valeur liquidative par part	10,01 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série F

Date de début des activités : 29 janvier 2024

	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,02 \$
Total des charges	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,03
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,05 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,01 \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	0,01 \$
Actif net à la fin de la période	10,00 \$

Fonds d'obligations de première qualité 2026 CIBC

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	11 877 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1 187 108
Ratio des frais de gestion ⁵	0,23* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,23* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	0,00 %
Valeur liquidative par part	10,00 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série O

Date de début des activités : 29 janvier 2024

	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	– \$
Total des charges	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,01 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	– \$
Actif net à la fin de la période	10,01 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,00* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	0,00 %
Valeur liquidative par part	10,01 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série S

Date de début des activités : 29 janvier 2024

	2024 ^a
Actif net au début de la période	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	– \$
Total des charges	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,01 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	– \$
Actif net à la fin de la période	10,01 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série S

	2024 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,23 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,23 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	0,00 %
Valeur liquidative par part	10,01 \$

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 29 février 2024.

^b Prix de souscription initial.

^{*} Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2024.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI à même les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Pour les parts de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de série O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de série F.

Pour la période close le 29 février 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

Rendement passé

Le rendement passé n'est pas présenté, étant donné qu'au 29 février 2024 le Fonds n'avait pas terminé son premier exercice.

Aperçu du portefeuille de placements (au 29 février 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations de sociétés	76,4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,1	Province d'Ontario, 1,35 %, 2026/09/08	5,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	6,7	Banque Royale du Canada, taux variable, rachetable, 2,14 %, 2031/11/03	5,4
Autres actifs, moins les passifs	5,0	Autres actifs, moins les passifs	5,0
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	1,8	Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, rachetable, 1,99 %, 2031/05/28	5,0
		Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetable, 1,96 %, 2031/04/21	5,0
		Banque de Montréal, taux variable, rachetable, 1,93 %, 2031/07/22	5,0
		Banque Canadienne de l'Ouest, rachetable, 1,93 %, 2026/04/16	4,2
		Compagnie Crédit Ford du Canada, rachetable, 2,96 %, 2026/09/16	4,1
		Financière Sun Life inc., taux variable, rachetable, 2,46 %, 2031/11/18	3,8
		Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,46 %, 2026/12/15	3,7
		Crédit VW Canada Inc., 2,45 %, 2026/12/10	3,6
		Finning International Inc., rachetable, 2,63 %, 2026/08/14	3,5
		La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,85 %, 2026/11/02	3,4
		Financière General Motors du Canada Ltée, rachetable, 1,75 %, 2026/04/15	3,4
		ARC Resources Ltd., rachetable, 2,35 %, 2026/03/10	3,4
		Banque Nationale du Canada, 1,53 %, 2026/06/15	2,9
		Banque Manuvie du Canada, 1,54 %, 2026/09/14	2,9
		Fortified Trust, série A, 1,96 %, 2026/10/23	2,8
		Hyundai Capital Canada Inc., série A, rachetable, 2,01 %, 2026/05/12	2,7
		Honda Canada Finance Inc., 1,71 %, 2026/09/28	2,6
		TELUS Corp., série CZ, rachetable, 2,75 %, 2026/07/08	2,3
		Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série Q, rachetable, 2,46 %, 2026/11/30	2,3
		Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,10 %, 2026/12/15	1,8
		Province d'Alberta, 2,20 %, 2026/06/01	1,3

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com